



DÉCLARATION DE MANIFESTATION ANNEXE 2 - DEMANDE DE MATÉRIELS COMMUNE DE MESCHERS

Vous avez besoin d'un prêt de matériel : merci de remplir le tableau ci-dessous.

NOMBRE DISPO.	MATÉRIEL	DIMENSION	NOMBRE DEMANDÉ	ACCORD SERVICES TECH.
21	Table	1,90m x 0,85m		
55	Bancs	1,90m		
5	Tivoli minute + lestes	3 x 3m		
	avec côtés (bâches) ?		Oui / Non	
2	Tivoli minute + lestes	3 x 4,5m		
	avec côtés (bâches) ?		Oui / Non	
140	Barrières	Type Vauban		
4	Barbecue			
14	Grilles anciennes noires			
8	Grilles anciennes grises			
12	Grilles nouvelles grandes			
6	Grilles nouvelles petites			
1	Scène	7 x 6m		
2	Tivoli	5 x 5m		
22	Praticables			

Demande de conteneurs / poubelles : merci de vous adresser à la CARA en remplissant la fiche de demande d'attribution de conteneur, disponible sur www.agglo-royan.fr

En signant ce formulaire, vous vous engagez à respecter les consignes de sécurité et d'installation du matériel suivant :

Consignes générales :

- Le matériel devra être rendu propre et dans l'état où il a été fourni. (Toute attache ou adhésif installé sur le matériel devra être enlevé et/ou nettoyé).
- Toute dégradation ou casse devra obligatoirement être déclarée à la Mairie.
- Un état du matériel sera établi en présence de l'utilisateur à la sortie et retour du matériel.
- Selon les dégradations constatées, la Mairie se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires auprès de son assureur et de celle de l'utilisateur. Une attestation d'assurance « tous dommages » vous sera demandée pour la dite manifestation.

Consignes d'installation des tivolis :

- Lestage par pied : 1 (pour les tivolis 3x3 m et 2 pour les tivolis 3x4,5 m)
- Recommandation montage/démontage : 4 personnes
- Fermeture en cas de vent : 50 km/h

Cadre réservé aux services de la Mairie :

Le matériel sera à venir récupérer aux Services Techniques de la ville à partir du : / / à :H....., au centre technique 85 route de Talmont, 17132 Meschers-sur-Gironde.

Le matériel sera à déposer au centre technique le :/...../.....